

LA MAIN COUPÉE

Nous étions une quinzaine de marchands, réunis pour traverser le Sahara, cet immense désert qui s'étend au cœur de l'Afrique. Notre long voyage s'accomplissait péniblement dans ce lieu si triste, tombeau de nombreuses caravanes : la chaleur accablante, les tourbillons de sable, soulevés par le plus léger vent, étaient des obstacles à notre prompt arrivée dans l'Algérie, cette seconde patrie, cette belle colonie de la France.

Nous nous réunissions, le soir, auprès des tentes et, pour abrégé nos soirées, chacun avait à raconter ses aventures.

Parmi nous se trouvait un jeune homme d'une trentaine d'années, à haute stature, au teint brun, aux cheveux noirs comme l'ébène, et ayant une main coupée ; ce jeune homme restait toujours songeur, par moments ses yeux bleus se noyaient de larmes qu'il essuyait aussitôt, afin de nous cacher ce qu'il appelait ses faiblesses ; on devinait, à ses manières, que sa vie avait été troublée par quelque triste événement ; nous respections tous ses rêveries et nous n'avions jamais osé lui demander le récit de ce qui causait son chagrin.

Lorsque tous eurent narré leur vie plus ou moins mouvementée, on n'osait demander à Jérôme Chauvin de nous raconter la sienne, mais la curiosité se lisait sur tous nos regards.

Un soir, cependant, notre compagnon parut disposé à nous faire son récit ; nous nous plaçâmes tous autour de lui pour ne pas perdre un mot de ce qu'il allait raconter. Je vous assure que le silence était grand et que nous fîmes tout oreilles pendant tout le temps que dura l'histoire.

Jérôme commença ainsi :

" Mes amis, je comprends votre impatience de connaître ma vie si troublée, mais je vous suis très reconnaissant de ne pas m'avoir prié de faire, comme vous, le résumé des événements si tristes qui ont empoisonné ma vie et ont fait de moi, non un criminel, mais un malheureux ! Ma tristesse de tous les jours est causée par les plus terribles émotions pouvant atteindre un cœur humain. Ma main coupée est la punition d'un crime ; et je plains sincèrement ceux qui, comme moi, ont eu un mauvais génie pour leur faire accomplir des actes indignes et qu'ils n'auraient jamais cru devoir faire ! "

Jugez si nous fîmes : surpris en entendant un pareil préambule ! Quoi donc, notre compagnon, Jérôme, que nous avions toujours connu bon, serviable, dévoué, vertueux, ce Jérôme était un criminel ! C'était à ne pas croire ce que nos oreilles entendaient !

Jérôme, voyant que nous ne le repoussions pas, mais, qu'au contraire, nous lui donnions les consolations que nous dictaient nos cœurs amis, continua ainsi :

" Je n'ai pas toujours été marchand, comme me voici, j'ai eu et habité de somptueuses demeures, j'ai possédé de vastes propriétés, de nombreux et beaux équipages, j'ai eu des domestiques empressés à mon service, lorsque j'étais chirurgien dans une des grandes capitales de l'Europe ; ma clientèle était composée des meilleures familles de la ville et des environs ; j'étais encore bien jeune et ma bonne et tendre mère était heureuse de me voir ainsi favorisé de la Fortune. Elle était fière de son fils, et, c'est ma terrible aventure qui l'a menée au tombeau ! Elle ne m'a pas maudit, parce qu'une mère ne maudit jamais son enfant, mais elle n'a pas eu aussi une parole affectueuse pour celui qui serait mort pour elle, s'il l'avait fallu ! "

" O ma mère ! comme je suis malheureux ! en pensant que tu m'as cru coupable et indigne de ton amour ! Il est vrai que les preuves étaient contre moi, mais j'ai ma conscience, ce Juge Suprême, qui m'absout et qui me console ; si, du haut des Cieux, tu vois ton enfant, regarde comme il est repentant, comme il serait heureux de laver par son sang et ses larmes la mauvaise action qui t'a conduite au tombeau ! Il déplore chaque jour et à chaque instant cet événement malheureux, qui, je te le certifie, je te le jure, ô ma mère, a fait de ton enfant un malheureux mais non un criminel ! "

" Pardonnez-moi, mes chers amis, continua Jérôme, lorsque je pense à mes malheurs, je suis transporté d'indignation et de colère. Pardonnez à votre malheureux ami ces moments de divagation.

" J'étais donc chirurgien établi dans une des capitales de l'Europe, lorsqu'un jour, mon valet de chambre m'apporta une grande enveloppe cachetée portant mon adresse en suscription. Je décachetai ce pli qui contenait une lettre et quatre billets de banque de mille francs ; la lettre était conçue à peu près en ces termes :

M. JÉRÔME CHAUVIN, chirurgien à...

Monsieur,

Veuillez vous rendre ce soir, à minuit, sur le pont de... avec vos instruments de chirurgie, car il est probable qu'ils vous seront nécessaires. Vous trouverez sur le pont un individu revêtu d'un grand manteau rouge qui vous conduira.

Votre dévoué,

(Signature illisible,)

" En *post-scriptum* on avait ajouté : " Vous trouverez ci-joint quatre billets de banque de mille francs, comme premier à-compte ; l'individu au manteau rouge qui vous servira de guide, vous remettra aussi seize billets de la même valeur. "

" Jugez de ma surprise en prenant connaissance d'une pareille missive ! Néanmoins, je décidai de tenter l'aventure.

" La demie d'onze heures du soir sonnait à peine à l'horloge de la cathédrale que je sortais de mon hôtel ; j'emportais avec moi mes instruments de chirurgie, deux revolvers et un couteau de chasse passés à ma ceinture, précaution que j'avais jugée nécessaire en cas que ce rendez-vous fût un guet-apens.

" J'arrivai sur le pont, dix minutes avant minuit ; j'attendis patiemment que l'heure convenue fut arrivée. A peine avais-je entendu le douzième coup de cloche de cette heure tardive, qu'une ombre apparut à l'extrémité du pont, je mis la main sur mon revolver et restai immobile à ma place.

" C'était un grand gaillard tenant d'une main une petite lanterne sourde, et couvert avec un grand manteau rouge qui lui cachait toute la figure, à peine si l'on voyait ses deux yeux. Cet individu, s'approchant, mit la lanterne à hauteur de mes yeux, et me dit d'une voix gutturale ces simples mots : " Vous êtes exact, suivez-moi. "

" Je crus utile de lui faire l'observation suivante : " Faites attention à vous, car si vous me conduisez dans un guet-apens, vous êtes un homme mort ; la première balle de mon revolver vous est destinée. "

" L'homme au manteau ne répondit point, il n'eut qu'un léger haussement d'épaules et continua sa route ; je marchais derrière lui, prêt à faire feu au moindre bruit équivoque.

" Nous marchâmes ainsi pendant une demi-heure, et je commençais à croire que ce n'était qu'une promenade nocturne que l'on voulait me faire accomplir quand enfin, nous arrivâmes devant un magnifique hôtel. Mon guide ouvrit la porte et, marchant toujours devant moi, me fit traverser un grand nombre d'appartements meublés avec le plus grand luxe, il ouvrit une chambre à coucher, sur le lit était étendue une jeune fille ; mon guide posa sa lanterne sur la table de nuit, et, à voix basse, une voix qui semblait sortir d'un souterrain, il me dit :

" —Vois-tu cette jeune fille ? elle est morte. Je t'ai fait appeler pour l'embaumer, tu vas commencer immédiatement ton travail, car je vois que tu apportes tes instruments. Voici seize billets de banque de mille francs que je suis chargé de te remettre pour prix de ta peine. Fais vite, je t'attends à la porte.

" J'étais aussitôt mes instruments et commençai par fendre, avec ma lancette, la peau du cou ; puis, avec mon scalpel, je tranchai net dans la gorge de la jeune fille. Jugez de ma terreur, en voyant la jeune demoiselle ouvrir les yeux et la bouche, le sang couler à grande abondance ! Je venais de commettre un crime, sans le savoir. Je sortis pour aller retrouver mon guide qui avait disparu. Je n'avais même pas pensé à reprendre mes instruments.

" Pensez combien ma nuit fut troublée ! Des cauchemars affreux, des visions terribles, des hallucina-

tions sans nombre hantèrent mon esprit troublé. Je ne fermai pas les yeux de toute la nuit, tant était grande ma frayeur et mon épouvante. Comment ne suis-je pas mort en ce moment terrible ? Pourquoi m'a-t-on choisi pour l'accomplissement d'un tel forfait ? Est-il juste que je subisse les conséquences d'un meurtre que j'ai commis contre ma volonté ? Comment se fait-il que ma raison n'ait pas sombré après un pareil acte ?

" Telles étaient les pensées qui se présentaient à mon esprit ; et ma conscience toujours inflexible, me disait :

" —Tu es un malheureux, tu as tué ton semblable, tu mérites la mort !

" Le jour commençait à peine à poindre ; l'aurore dorait à peine la cime des grands monts, que j'étais déjà sur pied. J'allai à mon bureau, attendant les gendarmes qui ne devaient pas tarder à venir, j'en étais bien certain, puisque je venais de m'apercevoir que mes instruments de chirurgie avaient été oubliés dans la chambre du crime.

" Chaque coup de sonnette, sonné à ma porte, me donnait l'impression d'un grand coup frappé sur mon cœur. Je me pris à pleurer comme un enfant et les larmes que je versai me soulagèrent ; il me sembla qu'on avait allégé mon cœur d'un grand poids.

" Ma mère, que je n'avais pas entendue venir, me surprit dans ce triste état. Etonnée de me voir pleurer ainsi, elle trouva, dans son affection, des paroles de consolation et me pria de lui faire le récit de mon grand chagrin ; je ne m'en sentis point le courage. Je lui mentis pour la première fois, en lui disant que ce qui me peinait si fort, était la mort, nouvellement apprise, d'un de mes meilleurs amis.

" Je séchai mes larmes et voulus paraître gai pendant mon déjeuner. Mais, comme il est difficile de sourire lorsque le cœur pleure ! Je ne pus parvenir à donner le change à ma dévouée compagne maternelle. Je voulais rentrer à mon bureau, lorsque notre domestique vint, tout bouleversé, nous apprendre la triste nouvelle.

" —Si vous saviez, dit-il, le grand malheur qui vient d'arriver cette nuit, dans le palais même de M. le Ministre de l'Instruction Publique, vous en seriez tout indignés. Ce crime abominable est déjà connu de toute la ville, et je pense que le criminel sera vite arrêté.

" —Quel est donc ce crime ? demandai-je tout tremblant.

" —La fille de M. le Ministre, une jeune personne de vingt ans à peine, charmante, jolie et fiancée à un jeune prince, a été assassinée dans son lit. Il paraît que le malfaiteur n'a pas eu pitié de cette jeunesse, car on a trouvé la victime avec la tête complètement séparée du corps. C'est vraiment affreux d'oser faire des choses pareilles !

" Le domestique avait à peine prononcé ces paroles que ma bonne mère, qui s'était approchée de la fenêtre, s'écria :

" —Que se passe-t-il donc ? Voilà notre maison entourée de soldats et de gendarmes ! Allez voir ce qui arrive, dit-elle au domestique.

" On n'eut pas le temps de s'informer, car aussitôt un brigadier et deux gendarmes entrèrent et, s'avançant vers moi, me prièrent de les suivre.

" Ma mère, surprise, terrifiée par ces paroles, tomba évanouie sur le tapis, je n'eus pas même la consolation de l'embrasser une dernière fois, les gendarmes, me prenant chacun par un bras, me conduisirent au dehors où une populace, rendue furieuse, m'eût tué sans les soldats qui m'entouraient et me protégeaient.

" Jugez combien il me fut pénible d'entendre les imprécations, les menaces de cette foule qui m'accompagna jusqu'à la porte de la prison.

" Le soir même, on me fit subir un long interrogatoire. On me dit que j'étais accusé d'avoir assassiné, la nuit dernière, la fille de M. le Ministre ; et, comme preuve, on me montra les instruments de chirurgie, marqués à mon initiale, oubliés dans la salle du crime, on me fit voir encore le cadavre et l'empreinte d'une de mes mains, imprimée avec du sang, sur la couverture.